

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 NOVEMBRE 2022

Ordre du jour

Lecture des décisions de la Présidente

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 29 septembre 2022 (adressé par voie électronique)

L'ensemble des projets de délibération mentionnés ci-dessous est adressé aux élus communautaires dans le rapport de synthèse des projets de délibération, en pièce-jointe de leurs convocations, tout comme le présent ordre du jour.

1. DIRECTION GENERALE

Eau et assainissement

Rapporteur : Frederic LELONG, Vice-président

1.1 Convention relative à la vente d'eau en gros par le Syndicat Mixte des Eaux de la Région de Biol (SMERB) à la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - Saint Victor de Cessieu (avec pièce jointe)

1.2 Autorisation de signature par la Présidente de convention pour le traitement conjoint d'eaux usées domestiques ou assimilés et d'effluents agricoles peu chargés (avec pièce jointe)

2. RESSOURCES

Administration générale

Rapporteur : Daniel VITTE, Vice-président

2.1 Modification n°3 des représentants de la Communauté de communes au sein du SYCLUM

2.2 Modification n°3 des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat des Eaux de la Plaine Et des Collines du Catelan (SEPECC)

Finances

Rapporteur : Laurent MICHEL, Vice-président

2.3 Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 (avec pièce jointe)

2.4 Apurement du compte 1069 : Budget général et Budget annexe des Actions Economiques

2.5 Amortissement des immobilisations du Budget général et du Budget annexe des Actions Economiques à compter du 1^{er} janvier 2023

2.6 Amortissement des immobilisations des Budgets annexes du Service de l'Eau, Service Assainissement et Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) à compter du 1^{er} janvier 2023

2.7 Apurement des comptes 45 du Budget général

2.8 Attribution des fonds de concours pour l'année 2022

2.9 Partage de la Taxe d'Aménagement perçue par les communes pour l'année 2022

2.10 Partage de la Taxe d'Aménagement perçue par les communes pour l'année 2023

Ressources Humaines

Rapporteur : Daniel VITTE, Vice-président

2.11 Modification du tableau des effectifs – novembre 2022 (avec pièce jointe)

3. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique (industrie, commerce, artisanat, ZA)

Rapporteur : Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président

3.1 Renouvellement de la convention relative aux aides aux entreprises avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) (avec pièce jointe)

3.2 Charte d'engagements « Les entreprises s'engagent ! » en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle (avec pièce jointe)

Politique agricole

Rapporteur : Thérèse TISSERAND, Vice-présidente

3.3 Attribution d'une subvention au Syndicat des Jeunes Agriculteurs pour l'organisation du forum de l'installation et des métiers agricoles

Urbanisme

Rapporteur : Thérèse TISSERAND, Vice-présidente

3.4 Convention de veille et stratégie foncière pour la commune de Chimilin (avec pièce jointe)

3.5 Délégation du Droit de Prémption Urbain à l'Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) pour la commune de Chimilin

Habitat

Rapporteur : Fabien RAJON, Vice-président

3.6 Contribution 2022 à l'ADIL de l'Isère et bilan 2021 (avec pièces jointes)

4. VIE LOCALE

Equipements culturels et sportifs, éducation artistique

Rapporteur : Philippe LATOUR, Vice-président

4.1 Mise en œuvre d'une résidence artistique dans les lieux de la petite enfance et demande de financement

QUESTIONS DIVERSES